

RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00372
Numéro SIREN : 408 414 720
Nom ou dénomination : DROME FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2019 sous le numéro de dépôt B2019/002267

***DROME FINANCE**

COMPTES ANNUELS au 30/09/2018

- BILAN ACTIF

- BILAN PASSIF

- COMPTE DE RESULTAT

- COMPTE DE RESULTAT (suite)

- ANNEXE DES COMPTES

Intitulés	30/09/2018			30/09/2017
	Brut	Amortissement sProvisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>				
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 888 729	768 157	2 120 572	2 120 572
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>2 888 729</i>	<i>768 157</i>	<i>2 120 572</i>	<i>2 120 572</i>
ACTIF IMMOBILISE	2 888 729	768 157	2 120 572	2 120 572
<u>STOCKS</u>				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>				
<u>CREANCES</u>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	102 990	1 871	101 118	86 951
Autres créances	3 905 953	553 972	3 351 980	3 449 655
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>4 008 944</i>	<i>555 844</i>	<i>3 453 099</i>	<i>3 536 606</i>
<u>DISPONIBILITES ET DIVERS</u>				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	1 144		1 144	1 374
Charges constatées d'avance				
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>1 144</i>		<i>1 144</i>	<i>1 374</i>
ACTIF CIRCULANT	4 010 089	555 844	3 454 244	3 537 981
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 898 818	1 324 001	5 574 817	5 658 554

DROME FINANCE**BILAN PASSIF**

Intitulés	30/09/2018	30/09/2017
<u>SITUATION NETTE</u>		
Capital social ou individuel (Dont versé :)	4 438 095	4 438 095
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(2 007 091)	(2 069 995)
<u>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</u>	79 164	62 903
<i>Total situation nette</i>	<i>2 510 167</i>	<i>2 431 003</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES		
2 510 167		
2 431 003		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
138 000		
138 000		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
138 000		
138 000		
<u>DETTES FINANCIERES</u>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	342 857	514 285
Emprunts et dettes financières divers		
<i>Total dettes financières</i>	<i>342 857</i>	<i>514 285</i>
<u>DETTES D'EXPLOITATION</u>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 780	5 826
Dettes fiscales et sociales	88 012	69 438
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>93 792</i>	<i>75 264</i>
<u>DETTES DIVERSES</u>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 490 000	2 500 000
<i>Total dettes diverses</i>	<i>2 490 000</i>	<i>2 500 000</i>
<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>		
Produits constatés d'avance		
DETTES		
2 926 649		
3 089 550		
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL		
5 574 817		
5 658 554		

Intitulés	France	Export	30/09/2018	30/09/2017
Vente de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	324 000		324 000	275 000
<u>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</u>	324 000		324 000	275 000
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges Autres produits			409	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			324 409	275 000
<u>CHARGES EXTERNES</u>				
Achat de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes			24 439	3 466
<i>Total charges externes</i>			24 439	3 466
<u>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</u>			2 045	1 515
<u>CHARGES DE PERSONNEL</u>				
Salaires et traitements Charges sociales			154 790 62 799	145 301 60 124
<i>Total charges de personnel</i>			217 589	205 425
<u>DOTATIONS D'EXPLOITATION</u>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges				
<i>Total dotations d'exploitation</i>				
<u>AUTRES CHARGES</u>				407
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			244 074	210 814
RESULTAT D'EXPLOITATION			80 335	64 185

Rubriques	30/09/2018	30/09/2017
RESULTAT D'EXPLOITATION	80 335	64 185
<u>OPERATIONS EN COMMUN</u> Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<u>PRODUITS FINANCIERS</u> Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	14 882	17 698
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	14 882	17 698
<u>CHARGES FINANCIERES</u> Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	16 054	18 980
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	16 054	18 980
RESULTAT FINANCIER	(1 171)	(1 282)
RESULTAT COURANT	79 164	62 903
<u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u> Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u> Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	339 292	292 698
TOTAL DES CHARGES	260 128	229 795
BENEFICE ou PERTE	79 164	62 903

ANNEXE DES COMPTES DE DROME FINANCE AU 30/09/2018

Annexe au bilan de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 5 574 817 Euros, et au compte de résultat de l'exercice dont le montant est de 79 164 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits marquants de l'exercice :

- Néant.

SOMMAIRE

1. NOTE SUR LES PRINCIPES COMPTABLES

- *Principes généraux*
- *Immobilisations et amortissements*
- *Immobilisations financières*
- *Créances douteuses*

2. NOTES SUR LE BILAN

- *Immobilisations*
- *Amortissements*
- *Provisions*
- *Capital et variations des capitaux propres*
- *Echéance des créances et des dettes*
- *Détail charges à payer et produits à recevoir*
- *Détail charges et produits constatés d'avance*

3. INFORMATIONS DIVERSES

- *Détail charges et produits exceptionnels*
- *Tableau des filiales et participations*
- *Entreprises liées*
- *Effectifs*
- *Crédit impôt compétitivité emploi*
- *Rémunération des organes d'administration et de direction*
- *Engagements hors bilan*
- *Consolidation*

1. NOTE SUR LES PRINCIPES COMPTABLES

1.1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2018 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant la continuité de l'exploitation.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

1.2. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les biens acquis sont immobilisés à leur valeur d'acquisition augmentée des frais nécessaires à leur mise en service.

Les méthodes restent inchangées (principalement amortissements linéaires) et les taux d'amortissement sont fondés sur la durée d'utilisation estimée de l'investissement. Il est tenu compte de durées d'amortissements minorées pour les biens d'occasions et notamment ceux qui ont été acquis lors de la création de la société.

Durées d'amortissement principales (mais non exhaustives) :

- Logiciels	:	Linéaire de 1 à 3 ans
- Construction	:	Linéaire de 10 à 20 ans
- Matériel et outillage	:	Linéaire de 1 à 7 ans
- Matériel de transport	:	Linéaire de 1 à 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau	:	Linéaire de 2 à 10 ans
- Matériel informatique	:	Linéaire de 2 à 5 ans

1.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

La valeur des titres de participation ainsi que des autres titres immobilisés est constituée par le prix d'acquisition. Une dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour l'entreprise ; elle est déterminée, selon les caractéristiques de chaque filiale, par rapport aux capitaux propres ré-estimés de la filiale, à sa rentabilité et à ses perspectives d'avenir, notamment à travers l'actualisation des flux futurs de trésorerie.

1.4. CREANCES DOUTEUSES

Les créances douteuses ont été dépréciées individuellement par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les taux de dépréciation retenus sont les suivants :

- Client douteux dénommés : 100 % (en général) : redressements et liquidations judiciaires, huissiers, Banque de France ou organismes de recouvrements
- Créances échues au 30 Juin (dépréciées individuellement compte tenu du risque spécifique client)

2 NOTES SUR LES DIFFERENTS POINTS DU BILAN

2.1. IMMOBILISATIONS

Rubriques	01/10/2017	Augmentations	Diminutions	30/09/2018
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMO. INCORPORELLES				
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Inst. Générales, agencements des constructions Inst. Techniques, mat. et outillages industriels Inst. Générales, agencements, aménag. divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes				
TOTAL IMMO. CORPORELLES				
Part. évaluées par mise en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	2 888 729			2 888 729
TOTAL IMMO. FINANCIERES	2 888 729			2 888 729
TOTAL GENERAL	2 888 729			2 888 729

2.2. AMORTISSEMENTS

Rubriques	01/10/2017	Augmentations	Diminutions	30/09/2018
Frais d'établissement, de recherche et de dév. Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMO. INCORPORELLES				
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Inst. générales, agencements des constructions Inst. techniques, matériel et outillages industriels Inst. générales, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMO. CORPORELLES				
TOTAL GENERAL				

2.3. PROVISIONS

Le tableau de synthèse des provisions est le suivant :

	01/10/2017	Augmentations	Diminutions	30/09/2018
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	138 000			138 000
Provisions pour dépréciation	1 324 001			1 324 001
TOTAL GENERAL	1 462 001			1 462 001

Détail Provisions pour dépréciation

	01/10/2017	Augmentations	Diminutions	30/09/2018
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur immob. de titres mis en équivalence				
Sur immob. de titres de participation	768 157			768 157
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	1 871			1 871
Autres provisions dépréciations	553 972			553 972
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 324 001			1 324 001

2.4. CAPITAL ET VARIATIONS CAPITAUX PROPRES

	01/10/2017	Aug. capital	Dim. capital	Affectation résultat N-1	Autres mouve ments	Résultat N	30/09/2018
Capital nombre d'actions	3 500						3 500
Valeur nominale	100						100
Capital social ou individuel	4 438 095						4 438 095
Primes émiss., fusion, app.							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale							
Réserves stat. ou contr.							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	(2 069 995)						(2 007 091)
Résultat de l'exercice	62 903			(62 903)		79 164	79 164
Subventions d'investis.							
Provisions règlementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	2 431 003			(62 903)		79 164	2 510 167

2.5. ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	102 990	102 990	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres orga. sociaux	542	542	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versts assimilés			
Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	2 436 513	2 436 513	
Charges constatées d'avance			
Total des créances	2 540 046	2 540 046	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets. de crédit à un an maxi				
Emprunts et dettes ets. de crédit à + de un an	342 857	146 428	196 428	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 780	5 780		
Personnel et comptes rattachés	25 727	25 727		
Sécurité sociale et autres orga. sociaux	44 669	44 669		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	16 200	16 200		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 414	1 414		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	2 490 000	2 490 000		
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	2 926 649	2 730 220	196 428	

2.6. DETAIL PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

Produits à recevoir	30/09/2018	30/09/2017
Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances clients et comptes rattachés Autres créances Valeurs mobilières de placement Disponibilités		
TOTAL		

Charges à payer	30/09/2018	30/09/2017
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commande en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	38 205	36 455
TOTAL	38 205	36 455

2.7. DETAIL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Détail Charges constatées d'avance

Nature des charges	30/09/2018	30/09/2017
Charges d'exploitation : Charges financières : Charges exceptionnelles :		
TOTAL		

Détail Produits constatés d'avance

Nature des produits	30/09/2018	30/09/2017
Produits d'exploitation : Produits financiers : Produits exceptionnels :		
TOTAL		

3 INFORMATIONS DIVERSES

3.1. DETAIL CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Détail charges exceptionnelles

Nature des charges	30/09/2018	30/09/2017
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités et amendes fiscales et pénales		
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL		

Détail produits exceptionnels

Nature des produits	30/09/2018	30/09/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Quote-part des subventions d'invest. virée au résultat		
TOTAL		

3.2. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

ORGANISMES	MONTANT DEB. EXCER.	ACQUISITIONS ou REGUL	REMBT ou Régul	TOTAL FIN EXERCICE	PROVISION	REPRISE PROVISION	MONTANT NET
SAROJA	768 157			768 157	768 157		0
CAPAG	17 000			17 000			17 000
COMPTOIR PLUS	1 228 708			1 228 708			1 228 708
UCABIO	58 500			58 500			58 500
SAS UCAB	253 800			253 800			253 800
DROME ACCOUVAGE	350 064			350 064			350 064
Sud Est (Eufs)	212500			212 500			212 500
	2 888 729	0	0	2 888 729	768 157	0	2 120 572

3.3. EFFECTIF MOYEN EMPLOYE PENDANT L'EXERCICE :

L'effectif moyen temps plein sur l'exercice est de 1(dont 1 cadre)

3.4. ENGAGEMENT RETRAITE :

Le montant de l'engagement retraite au **30/09/2018** est de **11.500 €**

3.5. CREDIT IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI :

Pas de CICE comptabilisé.

3.6. DELAI DE REGLEMENT DES FOURNISSEURS :

Tableau du solde des dettes fournisseurs au 30/09/2018 par dates d'échéance				
	<30 j	De 30 j à 60 j	>60 j	total TTC
Dettes	-	3 530,08	-	3 530,08

3.7. DELAI DE REGLEMENT DES CLIENTS :

Tableau du solde des créances clients au 30/09/2018 par dates d'échéance				
	<30 j	De 30 j à 60 j	>60 j	total TTC
Créances	99 155,80	3 834,64	-	102 990,44

3.8. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Aucune rémunération n'est attribuée à ce titre aux membres du Conseil d'Administration.
La rémunération de la Direction est assurée sous forme de prestations de service.

3.9. ENGAGEMENTS HORS BILAN

	ENGAGEMENTS	
	RECUS	DONNES
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNES		243 122
Effets remis à l'encaissement échéance postérieure à la date d'arrêté.....		
Caution à une filiale ou à une autre société :		
SAROJA/TOUS ENGAGEMENTS		100 000
SAROJA /PRÊT		60 000
SAROJA/Contrat de crédit Bail		83 122
Les volaillers du Dauphiné (Banque Palatine)		281 005
ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS	685 714	
Facilité de Caisse Plafond autorisé		
Caution reçue d'une filiale ou d' une autre société :		
DROMOISE de CEREALES	685 714	
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	néant	

3.10. CONSOLIDATION

Les comptes de la Société DRÔME FINANCE sont consolidés avec la Société Coopérative DRÔMOISE DE CEREALES par intégration globale.

GP AUDIT SAS
Société inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
27 Rue de Croulebarbe
75013 PARIS
N° Siret 818 415 069 00017

S.A. DROME FINANCE
Zone Artisanale La Pimpie
26120 MONTELIER

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

Assemblée Générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 30 septembre 2018

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SA DROME Finance relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport aux associés et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

ξ
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport aux associés du conseil d'administration et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la coopérative ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur,

car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 05 février 2019

Pour GP AUDIT SAS :

Jean-Luc MARLIN
Commissaire aux Comptes



DROME FINANCE

Société anonyme au capital de 4 438 095 Euros

Siège social : ZA La Pimpie - 26120 MONTELIER

RCS Romans B 408 414 720

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 FEVRIER 2019

Le 12 février 2019 à 18 heures, Messieurs les actionnaires de DROME FINANCE, Société Anonyme au capital de 4 438 095 €, divisé en 295 873 actions de 15 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur première convocation du Conseil d'Administration.

Une feuille de présence est dressée et signée par tous les actionnaires présents.

RESOLUTION N° 2 : AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 79 164,07 € en report à nouveau.

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme à l'original,
Fait à Montélier, le 27 mars 2019



Béatrice FIORESE
Responsable Administratif & Financier